

Avec quel public travaillons-nous ?

Toute personne inscrite comme demandeuse d'emploi et

- ◆ Répondant à la définition de primo-arrivant du Forem
- ◆ Disposant ou étant dispensée d'un permis de travail
- ◆ Ayant un niveau de français permettant de comprendre et d'appliquer les instructions reçues.

Dans quels cas faire appel à notre service ?

- ◆ Pour une mise à l'emploi et une intégration durable et de qualité en entreprise.
- ◆ Pour un appui au recrutement pour les entreprises (de l'analyse des besoins à l'intégration des nouveaux collaborateurs).

Comment nous contacter ?

Rue de la Science 16 - 1400 Nivelles
067/63 97 39 - mariepascale.bonaventure@mirebw.be

FOREM : Dispositif "Migrants"

Qui sommes-nous ?

Le « Dispositif Migrants » du Forem a été créé en 2016 pour mieux accompagner les primo-arrivants dans leurs démarches administratives, de recherches d'emploi et/ou de formation.

Que faisons-nous ?

Nos activités permettent de :

- ◆ Faciliter leur inscription comme demandeur d'emploi et leurs démarches administratives.
- ◆ Identifier leurs compétences et besoins (études, formations, expériences professionnelles, langues, ...) et définir un projet professionnel.
- ◆ Les informer sur le marché de l'emploi, y compris dans les centres d'accueil.
- ◆ Les aider à la recherche d'emploi et de stage en entreprise.
- ◆ Proposer des offres d'emploi en fonction de leur profil.
- ◆ Les conseiller à la réalisation de CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche.
- ◆ Les orienter vers des prestations adaptées : screening, test langues, formation en français langue étrangère, formation qualifiante, validation des compétences et/ou des expériences, équivalence de diplôme, mise en situation professionnelle (MISIP), ...
- ◆ Les orienter vers des partenaires.

Entretiens
sur RDV dans
tout le Brabant
wallon !

Avec quel public travaillons-nous ?

Toute personne de nationalité étrangère provenant d'un pays hors UE, hors EEE (Norvège, Islande, Liechtenstein) et hors Suisse ET qui réside en Belgique depuis moins de 3 ans sous certaines conditions*.

Dans quels cas faire appel à notre service ?

Pour faciliter les démarches administratives des primo-arrivants avec l'aide d'un interprète du Setis si besoin (permis de travail, validation des compétences, ...) et les accompagner dans la recherche d'emploi ou de formation.

Comment nous contacter ?

Rue de Soignies 7 - 1400 Nivelles
067/28 08 66 - migrants.namurbrabantwallon@forem.be

*Avoir son attestation d'immatriculation en cours de validité (AIA) et un permis de travail C.
Avoir son certificat d'inscription au registre des étrangers en cours de validité (carte A et permis de travail C)
Avoir un certificat d'inscription au registre des étrangers en cours de validité (carte B ou carte A) et dispensé du permis de travail.

Les différents
**dispositifs wallons
d'insertion
socioprofessionnelle**
à destination
du public migrant

QUI
FAIT
QUOI?

Une brochure réalisée par le groupe de travail
« ISP & Diversité » du Brabant wallon

IBEFE BW : Emploi et Interculturalité

Qui sommes-nous ?

Depuis début 2017, le Gouvernement wallon a doté les Instances Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi d'une nouvelle mission : Promouvoir l'emploi des personnes issues de l'immigration et favoriser la diversité en entreprise.

Que faisons-nous ?

Nous travaillons en 2^{ème} ligne et avec nos partenaires pour :

- ◆ Des projets innovants en matière d'insertion professionnelle
- ◆ Identifier et animer un réseau d'acteurs ressources
- ◆ Sensibiliser les entreprises à la diversification des RH
- ◆ Lutter contre les discriminations à l'embauche
- ◆ Prendre en compte les besoins du public dans les formations
- ◆ Mettre en place des formations pour les accompagnateurs.

Avec quel public travaillons-nous ?

Notre mission vise la promotion de l'emploi de toute personne étrangère ou d'origine étrangère. Nous travaillons en partenariat avec les opérateurs en lien avec ce public ainsi qu'avec les entreprises désireuses de développer des projets en ce sens.

Dans quels cas faire appel à notre service ?

Pour toute question ou souhait d'accompagnement dans des projets liés à l'insertion professionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère, la gestion de la diversité ou la lutte contre les discriminations en milieu professionnel.

Comment nous contacter ?

Av. Robert Schuman 10 - 1400 Nivelles
067/79 49 72 - aline.jansen@forem.be

FOREM : Service Relations aux Opérateurs

Que proposons-nous ?

- ◆ Gestion et financement des projets sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Projets lancé par Le Forem, visant à améliorer l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants.
- ◆ Gestion et financement de places additionnelles spécifiquement dédiées au public migrant dans les formations structurelles proposées par les CISP, les MIRE, les SAACE et les CPAS (Catalogue).

Comment nous contacter ?

Rue de Soignies 7 - 1400 Nivelles
067/28 08 88 - laurence.baudelet@forem.be

CPAS : Projet Individualisé d'Intégration Sociale

Depuis fin 2016, les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale sont également tenus de signer un Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) avec leur CPAS. Le PIIS prévoit un accompagnement sur mesure en fonction des compétences et besoins des personnes dans le but de favoriser leur intégration sociale. Ce contrat est dorénavant obligatoire pour tous les bénéficiaires du RIS pour une durée variable selon les objectifs à atteindre. Des évaluations sont prévues au minimum trois fois par an. Pour le public ne maîtrisant pas le français, certains CPAS font recours à un interprète.

Comment nous contacter ?

Prenez contact avec le CPAS de votre commune.

CRIBW : Accueil de 1^{ère} ligne et Parcours d'Intégration

Qui sommes-nous ?

Le CRIBW travaille à favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ainsi qu'à promouvoir l'interculturalité au profit de l'ensemble de la population.

Que faisons-nous ?

- ◆ Parcours d'intégration (bilan social + orientation vers des cours de français, une formation à la citoyenneté et/ou vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle)
- ◆ Information ou orientation vers les services adéquats (séjour, nationalité, emploi, logement, enseignement, ...)
- ◆ Aide dans les démarches d'équivalences de diplômes.

Avec quel public travaillons-nous ?

Toutes personnes étrangères ou d'origine étrangère et leur entourage, les associations et les pouvoirs locaux. Le parcours d'intégration est obligatoire pour les primo-arrivants mais accessible à tous sur base volontaire.

Dans quels cas faire appel à notre service ?

- ◆ Pour toute personne étrangère ou d'origine étrangère devant ou souhaitant suivre le parcours d'intégration.
- ◆ Pour tout renseignement en matière d'insertion du public sur le territoire, y compris sur les équivalences de diplômes.
- ◆ Pour toute demande de sensibilisation ou de formations des professionnels du secteur.

Comment nous contacter ?

Rue de l'Industrie 17A - 1400 Nivelles
067/79 04 60 - parcours@cribw.be

MIREBW : Jobcoaching primo-arrivants

Qui sommes-nous ?

Depuis 2016, les MIRE se sont vues doter d'un subside du SPW leur permettant d'engager un jobcoach supplémentaire pour l'accompagnement des primo-arrivants.

Que faisons-nous ?

Accompagnement individuel ou collectif des primo-arrivants :

- ◆ Les informer sur le fonctionnement du marché de l'emploi
 - ◆ Définir leurs compétences transférables en Belgique
 - ◆ Prendre contact avec les entreprises et effectuer éventuellement un stage d'observation
 - ◆ Les accompagner tout au long de leur recherche d'emploi
 - ◆ Leur permettre de participer à des formations alternées
- Avec l'objectif de décrocher un emploi durable et de qualité.

Entretiens
sur RDV dans
tout le Brabant
wallon !

Entretiens
sur RDV dans
tout le Brabant
wallon !